

Our French Lesson

AVIS A TOUS CEUX QUI VEULENT APPRENDRE LE FRANÇAIS.

La nouvelle direction de l'Abeyille qui a à cœur la conservation et la propagation de la belle langue française en Louisiane a résolu de donner aux Américains l'opportunité d'apprendre le français pour la modique somme de 75 sous par mois, montant de l'abonnement mensuel au journal. Notre nouvelle méthode permettra également aux Louisianais désirant se perfectionner dans l'étude plus complète de la langue de leurs ancêtres, de pouvoir le faire avec la plus grande facilité et sans perdre un temps précieux que trop souvent réclament leurs affaires.

Nous avons eu effet obtenu de Monsieur M. D. Berlitz, chevalier de la légion d'honneur, officier d'Académie, l'autorisation de publier chaque jour dans nos colonnes une leçon tirée de sa méthode dont la réputation est mondiale.

Nous continuons aujourd'hui la publication de la première leçon.

Afin de permettre aux débutants de pouvoir comprendre parfaitement la méthode, nous publions en Anglais les notices explicatives qui accompagnent chaque leçon.

Toute personne n'ayant pu pour une raison quelconque suivre nos premières leçons aura toujours la ressource de se les procurer en nous demandant de lui envoyer les numéros du journal correspondant aux leçons qui lui manquent.

NOTICE TO ALL PERSONS WHO WOULD LEARN THE FRENCH LANGUAGE.

As the conservation and the propagation of the French language in Louisiana are among the prime desiderata cherished by the new administration of the New Orleans Bee, it has been decided to inaugurate a system whereby Americans will be enabled to study French for the small sum of seventy-five cents per month—amount of one month's subscription to the paper. The published exercises will be of great help to Louisianians who would wish to gain more accurate understanding of the idioms and grammatical construction of the language of their

ancestors, without taxing either their time or their intellectual forces.

By permission of Prof. M. D. Berlitz, Knight of the Legion of Honor, Officer of the French Academy, we are publishing in the columns of the Bee, a series of graduated exercises from Prof. Berlitz's work, whose excellence is recognized the world over.

We shall continue these lessons every day. In order to facilitate the task for beginners, we will accompany the explanatory notes with the English equivalent.

Any persons who, for some reason or other, has missed the first lessons, can obtain back numbers of the paper, either by calling at our office or requesting that they be forwarded by mail.

The advantages claimed for this method are:

(a) The lessons are mostly based on object-teaching; this results in the students associating perception with the foreign expressions; he thus is soon able to think in the foreign idiom.

The method is designed: (1) For self-instruction: The student in such case reads over aloud, and several times, each lesson and then asks himself the questions of the book, answering them.

(2) For reciprocal instruction in clubs or parties of friends, each member alternately taking the role of the teacher, asking the questions and letting the others alternately answer. This has the advantage over self-instruction that the ear is more thoroughly drilled in catching the foreign sounds by hearing other people's voices, and, as several heads know more than one, each student will be able in his turn to correct mistakes made by his fellow-students.

(b) Nearly all the lessons are in shape of conversation, in order to continually drill the student's ear and tongue.

(c) The most useful is always taught first, so that the student's mind is not encumbered with rules and word forms that he cannot immediately use and will forget again before reading them.

(d) Where rules are to be given, they are illustrated by striking examples, so that even those who are not good grammarians can fully understand them.

(e) The pronunciation of all difficult words or expressions is carefully transcribed, so that the students need not constantly rely on their teacher, and can, if

necessary, progress entirely without him.

(f) All idioms or other difficulties are carefully explained in order to emancipate the intelligent students from their teacher.

LA MONTRE DE NEWTON.

Newton était un jour absorbé dans ses profondes méditations philosophiques, lorsque sa domestique entra dans son cabinet de travail; elle apportait une casserole et un œuf frais qu'elle voulait faire cuire en présence du maître pour qu'il fût bien à point; c'était le déjeuner habituel du savant. Newton, qui voulait être seul, lui dit de s'en aller; qu'il ferait cuire l'œuf lui-même. La domestique mit l'œuf sur la table, à côté de la montre du philosophe, en faisant à ce dernier la recommandation de ne le laisser que trois minutes dans l'eau bouillante et se retira. Quel fut son étonnement lorsqu'elle revint une demi-heure après pour desservir; de trouver son maître debout devant la cheminée regardant attentivement l'œuf qu'il tenait à la main pendant que la montre bouillait dans la casserole.

EXERCICE. 1. De quelle nationalité était Newton ? 2. Que faisait-il lorsque sa domestique entra ? 3. Qu'apportait-elle ? 4. A quoi devait servir la casserole ? 5. Que dit Newton à sa domestique ? 6. Pourquoi lui dit-il de s'en aller ? 7. Qu'est-ce que la domestique fit de l'œuf ? 8. Quelle recommandation fit-elle à son maître ? 9. Combien de temps resta-t-elle absente ? 10. De quoi fut-elle étonnée ? 11. Qu'avait fait Newton ? 12. Qu'avait-il dit faire ? 13. Quelle était la cause de cette distraction ?

The watch. "When." "Work-room (=study)." "She brought a pan." "A fresh egg." "Cook." "So it should be just right." "Making to the latter the recommendation (=recommending to the latter)." "To leave it only." "Boiling water." "And went away." "How great was her astonishment." "When she came back." "To clear the table." "Standing." "Which he held in his hand." "Was boiling." "What was the pan to be used for ?" "What should he have done ?"

Départ d'officiers japonais.

Les officiers japonais, qui surveillaient des constructions na-

vales aux chantiers du Petit-Croissant, ont quitté hier Chaumont-Saône pour obéir à l'ordre de mobilisation du Japon.

En partant ils ont remis un don à l'Hôpital de la Croix-Rouge.

Les Tribunaux

COUR CIVILE DE DISTRICT.

Nouveaux procès.

Delta Lumber Co., vs. Anthony Meyer, pour des billets \$190.95. Wm. J. McGrath vs. Jules J. Marchi, pour un compte, \$188.58. Albert J. Buja, vs. Albert S. Daniels, réclamation, \$110. Jackson Brewing Co., vs. F. E. Catalanotte, reconnaissance de jugement, \$310.50.

Lillie A. Sanchez, vs. Woodmen of the World, réclamation, \$1,225. Wm. Laws vs. Illinois Central Railroad Co., dommages, \$1,850. Wylie J. Barnes vs. N. O. Railway & Light Co., et al. dommages \$5,000.

Annie Wilbur vs. N. O. Railway & Light Co., dommages \$17,500. Victor Realty Ltd., vs. Veuve Meyer et als, pour possession d'une propriété.

Successions.

Les successions suivantes ont été ouvertes jeudi: Mme Maria Keating, veuve de Geo. Dawson et Thomas Keely; Robert Edward Murphy; Jose Villegas. Robert Meyer demande à être émancipé.

PREMIERE COUR DE CITE.

Nouveaux Procès.

Standard Electric Construction Co., vs. David Piller et Mme David Piller, réclamation, \$3,90. A. Paterno & Son vs. Richard Estopinal, réclamation, \$50. Francis Maestri et Paul Maestri vs. John Carroll, réclamation, \$28.

Sutter Van Horn Co., Ltd., vs. Jung & Sons Co., réclamation, \$22. M. Stiffelman & Co., vs. J. F. Williams & Son et Jno. T. et Holcombe J. J. Williams, in solio, réclamation, \$65.55. Gulf Glass and Paint Co., vs. Chas. W. Hopkins, réclamation, \$12.50.

West Publishing Co., vs. John C. Hollingsworth, réclamation, \$20.06. Duval Fire Rebuilding Co., Inc., vs. B. Jay, réclamation, \$4,554 vs. Angelo Sylvester ou Angelo Syvestre, ou Sylvester, réclamation, \$17.75.

Contractors and Dealers Exchange of N. O., vs. G. L. Hous-ton, réclamation, \$57.50. Nicholson Publishing Co., Ltd., in liquidation, vs. Anthony Fabacher, réclamation, \$26.40.

Frank Birtel vs. Frederick W. Frommann, réclamation, \$90. The Ahrens & Oil Mfg. Co., vs. Lawrence Fabacher, réclamation, \$71.26. Kelly Brady Hardware Co., vs. Albert S. White, réclamation, \$20.

C. Lazard Co., Ltd., vs. P. J. Folse, réclamation, \$19.50. R. Hailes vs. J. J. Conway et al., in solido, réclamation, \$14.75; vs. John A. Kelly et al., in solido, réclamation, \$17.

Nictor Valentiniou vs. Ned Goodman, réclamation, \$61. Dr. Vincent Li Roche vs. A. J. Tujague, réclamation, \$36.50; vs. A. Bendix, réclamation, \$5. Mme C. Fisher, veuve de Jacob Fisher, vs. Wm. B. Zay, réclamation, \$40.

L. C. Smith & Bros. Typewriter Co., vs. Semple Mfg. Co., et al., in solido, réclamation, \$61. Jno. D. Nix Jr. vs. Elias A. Dorsey, réclamation, \$100. Santo Oteri vs. N. O. & N. E. R. R. Co., réclamation, \$100; vs. la même réclamation, \$90.88; vs. la même réclamation, \$72.35.

Aug. Rauxet Jr. vs. Alice S. Legendre, réclamation, \$31.50; vs. la même, réclamation, \$22.25.

VENTES INSCRITES AU BUREAU D'ALIENATIONS

Joseph Mamms à New Cosmopolitan Realty Co., bail de la propriété No. 329-31 Baronne, pour 61 mois à \$250 par mois. Mme W. J. Dahaney à William Mior, bail de la propriété No. 1707 Cypress pour cinq ans à \$7 par mois.

Samuel Ball à Thomas Fisher, lot Rocheblave, Gravier, Tonti et Tulane, \$1100. — Orly. Mme F. Ferrer à Mme A. A. Siewerd, bail de la propriété No. 238 Bourbon, pour 2 ans à \$35 par mois.

Mme F. Ferrer à John Serio, bail du salon de coiffure No. 238 Bourbon pour 2 ans, à \$12.50 par mois. Mme James Parker à Suburban Bldg and Loan Assn., lot Lafayette ave, Port. N. Derbigny et N. Roman, \$500. — Loomis.

Acquéreur au vendeur, la même propriété, \$500. — Loomis. Succession de L. C. Cenivre à Raleo Transfer Co., Ings, bail de la propriété No. 2014 N. Ramparts, pour 2 ans à \$50 par mois. Héritiers de Nelson Fouche et son épouse à Edward P. Bernet,

option d'acheter 1 lots D'Abadie, Johnson, Priour et Aubry pour \$500. Brown Realty Co., Ltd., à Epstein Land and Impt Co., 2 lots Pauline, N. Villere, N. Robertson et Independence, \$700. — Vidrine.

Fred Schroeder, et als à Security Bldg and Loan Assn., lot Montegut, Ramparts, Bourgogne et Clouet, \$1500. — Zengel. Acquéreur à Andrew Geo. Schroeder, la même propriété, \$1200. — Zengel.

Fred Engert à Conservative Homestead Assn., lot Laurel, Constance, St. Mary et St. Andrew, \$1000. — Buchmann. Acquéreur au vendeur, la même propriété, \$1000. — Buchmann.

Joseph A. Blythe à Mme Maggie A. Hines, 3 lots Buchanan Boulevard, Lincoln, E. 9me et 12me, \$45. Joseph A. Blythe à Mme Lillie Aitkens, lot Taft, Roosevelt, E. 12me et E. 14me, \$10.

Mme H. Roehl à A. C. Poswell, bail de la propriété No. 4713 Prytanica, pour un an à \$50 par mois. Interstate Land Co., à Mutual Bldg and Homestead Assn., portion Pine, Sycamore, Broadway, Xeron et Claiborne, \$1900. — Rebertsch.

Succession de Abner A. Parker à Philip R. Heisler, lot Ferdinand, Gen. Hood, Walnut et Audubon, \$800. — Davey.

Walter J. Verlander et Elmore H. B. Verlander, à Emma V. Verlander, intérêt dans 2 lots La. ave., Constance, Laurel et Toland, \$1600. — Henriques.

BUREAU DES HYPOTHEQUES.

Henry Baldwin à Leon E. Meunier, \$5000, 1 billet, 1 an, 7 pour cent, portion Jackson, St. Charles, Prytanica et Philip. — Edw. A. Melkild et son épouse à J. A. Lautenschlaeger, Jr., \$500, 1 billet, 1 an, 8 pour cent, portion Valmont, Bellecastle, Magazine et Camp. — Lautenschlaeger.

Mlle Marie M. Garcia à Charles I. Denechaud, \$1000, 1 billet, 1 an, 8 pour cent, lot Phillipa, Girod, Julia et Baronne. — Rossi. Leo P. Manson et al à Theo. A. Beck, \$400, 1 billet, 8 pour cent, lot St. Claude, St. Antoine, Annette et Marias. — Legier.

Baptiste Russo à Mlle Ollie Hale, \$1000, 2 billets, 1 et 2 ans, 7 pour cent, 2 lot Bourbon, St. Antoine, Galvez et Miro et lot Union, Bourbon, Tonti et Miro et 2 lots Touro, Union Français et Union. — Fernandez, Jr. Mlle E. F. Carriere à George B. Smart, \$2000, 4 billets, — an, 8 pour cent, 2 lots Grand Route St. John, Esplanade, Lopez, DeSoto

et Rendon — Montgomery. Geo. Baque et als à Jas. A. Robin, \$5000, 1 billet, 1 an, 8 pour cent, 3 lots Peniston, Baronne, Amelia et Carondelet. — Puik.

Bruce MacMaster et al à E. M. Robert, \$650, 1 billet, 1 an, 8 pour cent, 3 lots Carondelet, St. Andrew, Baronne et Felicity. — Beer. Rochelle T. Scott à Mme E. S. Reese, \$1750, 2 billets, 2 ans, 8 pour cent, lot Saratoga, Ramparts, Cadiez et Jena. — Saxon.

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Mme Ann Elizabeth Flood, veuve d'Edward Thos. Dodds. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la division B — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déclarer dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) ou peuvent en avoir pour lesquelles le compte présenté par Christian Grammer et Herman J. Harkotte, administrateurs de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. C. C. FREDRIGS et HAROLD A. MOISE, Avocats. sept-25, 27 oct-1

Succession de H. G. Hagstette. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la division B — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déclarer dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) ou peuvent en avoir pour lesquelles le compte présenté par Christian Grammer et Herman J. Harkotte, administrateurs de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. EDWARD M. HAY, Avocat. sept 16 30 25

Succession de John G. Harrison. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la division B — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déclarer dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) ou peuvent en avoir pour lesquelles le compte présenté par Mme Mary Harrison, veuve de John G. Harrison, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. BENJAMIN HAY, Avocat. sept 16 30 25

Succession de Mme Hattie E. Lawrence. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la division B — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déclarer dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) ou peuvent en avoir pour lesquelles le compte présenté par M. S. Wain, l'Avocat. sept-23, 27 oct-1

Succession de Mlle Kate McDermott. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la division B — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déclarer dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) ou peuvent en avoir pour lesquelles le compte présenté par Wm. P. Burke et Hugh McChesney, exécuteurs testamentaires de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. DART, KEHMAN & DART, et McCLOSKEY & BERNETT, Avocats. sept 16 30 25

SPORTSMEN'S SPECIAL



LOUISIANA SOUTHERN R. R. (N. O. T. & M. R. R. CO., LESSEE)

SHELL BEACH TOUS LES DIMANCHES

Départ Ar. Shell Beach Arrêts: Rue Poland, Avenue Friscoville, St. Bernard, Reggio, Yslosky. 5:00 A. M. || 6:05 A. M. | Départ Shell Beach Ar. Nouvelle-Orléans 4:10 P.M. 5:15 P. M.

SERVICE PAR MOTOR-CARS

\$1.00 Aller et Retour SAMEDI ET DIMANCHE sur tous les trains.

Pêche et chasse de premier choix. Appât sur les lieux à Shell Beach. Bon Restaurant. Le service ci-dessus est en plus des trains réguliers.